

Forêt et chômage

Autor(en): **A.Py.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. A. Pillichody.

FORÊT DU RISOUD, A LA COMMUNE DU CHENIT (CT. DE VAUD).
Construction de chemins forestiers. Chantier de « chômage », au matin du
13 avril 1932.



Phot. A. Barbey.

ELAGAGE DES BRANCHES SÈCHES DANS UN HAUT PERCHIS D'ÉPICÉA DE 50 ANS (FORÊT COMMUNALE DE MONTCHERAND, CT. DE VAUD).

- 1° Garde forestier dirigeant l'opération, muni d'une faux dentée, montée sur une perche de 2,50 m de longueur.
- 2° Autre opérateur éliminant les branches basses.
- 3° Troisième opérateur sciant les branches sèches sous la cime vivante. Echelle de 9,50 m fixée au tronc, au moyen d'une courroie. On distingue facilement les fûts qui ont subi le traitement.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

84^me ANNÉE

FÉVRIER 1933

N° 2

Forêt et chômage.

La crise prolongée, dont souffrent certaines régions industrielles, oblige les pouvoirs publics à créer autant que possible des occasions de travail, afin de lutter contre le chômage. On s' imagine volontiers, dans le public, que la forêt peut les fournir en quantité, ces occasions-là. Mais ce n'est vrai que partiellement.

L'ouvrier débauché dans telle usine, tel atelier, n'est pas préparé à entreprendre n'importe quel travail, dans n'importe quel chantier. Ses capacités, hors de sa profession habituelle, sont forcément limitées. Ceux qui voient dans la forêt une occasion de travail presque illimitée ignorent tout des difficultés du métier de bûcheron. Le premier venu n'est pas en état de pratiquer ce métier, moins encore de le pratiquer bien; et surtout il ne lui est pas facile d'y gagner une journée suffisante.

L'intérêt de la forêt exige du bûcheron certaines aptitudes techniques. Il doit connaître la forêt et n'ose ignorer les choses élémentaires concernant son développement physiologique. Abattre des arbres n'est peut-être pas très difficile en soi; encore faut-il disposer, à cet effet, d'un outillage assez complet et de bonne qualité, si l'on ne veut pas y perdre son latin. Et cela exige de plus un sérieux effort physique.

Mais abattre bien, faire tomber un arbre sans tout écraser et blesser autour de lui, c'est tout un art. L'ouvrier doit y mettre de la volonté. Encore que la bonne volonté ne remplace pas l'adresse et ne supplée pas à l'expérience.

De plus, une fois le tronc allongé par terre, il faut savoir le parer, couper les nœuds proprement, comme au rabot, écorcer le fût sans esquilles, et le débiter intelligemment, d'après les assortiments qu'il comporte, en bois de menuiserie, de charpente et de chauffage.

On ne s' imagine pas, parmi les laïques, la dépréciation qui résulte d'un mauvais débit, d'un découpage en fausses longueurs.

L'on ne peut non plus donner aux billes un bel aspect propre et plaisant, si l'on ne dispose que d'un outillage rudimentaire que la main, ou surplus, est malhabile à manier.

Déjà pour ces raisons techniques, le chômeur ignorant tout de la forêt n'est pas accueilli avec plaisir, ni avec profit, dans les chantiers de bûcheronnage. Mais une autre considération tend encore à l'en écarter : C'est l'existence, à l'ordinaire, de coupeurs professionnels, en suffisance. Il arrive, en temps de grande prospérité de l'industrie, que des bûcherons abandonnent la forêt, où



Commune du Chenit.

Phot. A. Pillichody.

Chantier de « chômage » pour la construction d'un chemin aux *Grands Plats*.

le travail semble plus dur qu'à l'usine, pour s'engager dans les bataillons des ouvriers de fabrique. C'est regrettable à plus d'un point de vue. Il n'est pas rare d'ailleurs que ces ouvriers, une fois embrigadés, regrettent eux-mêmes la liberté dont ils jouissaient, et souffrent de la nostalgie de la grande forêt, où il était moins dur de travailler dix ou douze heures au bon air, que les huit heures fastidieuses dans la fabrique.

En temps de crise, comme celle que nous vivons, ces transfuges de la forêt n'entrent plus en ligne de compte. Il se produit plutôt un mouvement en sens contraire. Dans tous les cas, le fait est là : l'équipe de bûcheronnage est au complet. Ses rangs ne sont pas éclaircis. Les cadres sont au point. Dans ces conditions,

l'accueil qu'on pourrait faire à des chômeurs de l'industrie en nombre ne peut être enthousiaste. Il y a de la place, éventuellement pour quelques manœuvres, pour des jeunes gens à titre d'apprentis, mais peu ou point pour des ouvriers de premier plan. Encore faut-il que la forêt ne soit pas atteinte elle-même, dans son économie, par les effets de la crise. Lorsque cela serait le cas, lorsque la vente de ses produits subirait un ralentissement, impliquant un abaissement des exploitations, non seulement il ne pourrait être question d'accueillir des chômeurs d'usine, mais le



Le Chenit. Alpage des *Grands Plats*. Phot. A. Pillichody.
Construction d'un chemin d'alpage par les chômeurs d'industrie.

personnel régulier ordinaire d'exploitation se verrait menacé du chômage à son tour.

La conclusion de tout cela : la forêt ne peut offrir de la main-d'œuvre bûcheronne aux chômeurs que dans une très faible mesure, et à la condition, d'ailleurs improbable et exceptionnelle, que l'exploitation du bois ne subisse pas de ralentissement.

* * *

Par bonheur, la forêt, comme organe économique, montre deux faces, comme Janus, et cette autre face est moins rébarbative. Nous voulons parler des occasions de travail qu'offre la construction de chemins forestiers. Dans ces chantiers, l'ouvrier

de bonne volonté et doué d'une force moyenne peut être accueilli avec faveur. Le travail à la pioche et à la pelle, le transport de matériaux à la brouette, est du fait de chacun. Point ne sera besoin d'un bien long apprentissage pour apprendre à manier la pince et la barre à mine. La préparation de gravier cassé est vite apprise; c'est surtout un fait de conscience.

Reste à voir si et en quelle mesure existent le besoin, la nécessité d'ouvrir de nouveaux chemins. Cela varie beaucoup suivant les régions, suivant les propriétaires. D'une façon générale, on ose affirmer que notre réseau de chemins forestiers est encore incomplet, que les mailles en sont beaucoup trop lâches.

A considérer la valeur qu'a acquis le bois dans notre siècle, l'on n'a pas encore réalisé, dans la même mesure, les facilités de transport. Très souvent, les produits se détériorent par un long traînage, ou châblage, jusqu'au prochain chemin, où l'on pourra les charger sur véhicules. Et ce transport brutal, à travers le massif, cause de grands dégâts au peuplement. Il est de toute importance de raccourcir ces distances, sans qu'il soit besoin pour cela de construire chaque fois des routes en toutes formes : des chemins secondaires, des voies de dégarage suffisent et se recommandent par leur coût moins élevé, ce qui permet de les construire en plus grand nombre, alimentant un collecteur aménagé, lui, pour un plus grand trafic.

Jusqu'ici, surtout dans les cantons jurassiens, le métier de terrassier, d'ouvrier aux chemins, était laissé presque exclusivement à la main-d'œuvre étrangère, italienne notamment. Les expériences des périodes de chômage d'après-guerre nous apprennent que nos gens sont également aptes à ce genre de travaux, soit comme ouvriers, mais aussi comme entrepreneurs. Sans en faire aucunement une question de nationalisme — nous avons été trop bien servis par nos équipes de Bergamasques, pour les payer d'ingratitude — nous reconnaissons que les chantiers routiers peuvent être équipés par des nationaux qui, après une certaine pratique, arrivent à rendre à peu près autant que les professionnels d'outre-Alpes.

De quelle utilité ces chantiers de chemin en forêt peuvent se prévaloir, cela ressort des chiffres ci-après. Une grande commune du Jura vaudois, *le Chenit*, centre important de l'industrie horlogère et lapidaire, a construit, dès l'automne 1931 jusqu'à la fin

de 1932, des chemins forestiers et d'alpage en régie, pour la somme de 180.000 fr., subsides compris. Ces travaux continuent d'ailleurs en hiver également, et permettront d'offrir un gain suffisant à une cinquantaine de sans-travail encore pendant l'année 1933. Sans doute cela représente un effort considérable dans une période où, précisément, le rendement de l'impôt est en baisse. Mais, au moins, ce ne sont pas là des dépenses à fonds perdus : il en reste quelque chose et la valeur des biens collectifs de la commune en est accrue.

Ici, la forêt exerce un rôle doublement tutélaire. Non seulement elle présente l'occasion matérielle d'un gagne-pain, mais par leur nature même, grâce à l'abri qu'offrent les massifs, ces chantiers forestiers sont infiniment plus confortables que les chantiers en plein air et le dur labeur en est adouci dans une très sensible mesure.

A. Py.

De la technique de l'élagage des branches sèches.

Nous avons publié, dans le n° 11/1929 du « Journal forestier suisse », une brève étude sur cette opération, récemment instaurée dans nos sapinières, à la suite des expériences concluantes innovées par M. *Stæger*, garde-forestier à Valangin.

Dès lors, la pratique de l'élagage des branches sèches des conifères s'est étendue dans certains arrondissements du canton de Vaud; une application en a même été faite dans la forêt dépendant de l'Ecole forestière fédérale de Zurich, au pied de l'Uetliberg.

Les essais que nous avons entrepris, durant les trois dernières années, dans cinq chantiers et dans des conditions assez variables d'âge, de densité et de qualité des perchis, comme aussi sur des terrains plats et à pente relativement raide, nous ont permis de recueillir des données nouvelles sur l'exécution de ce travail. Quatre gardes ou chefs bûcherons, chargés de conduire l'opération et d'en ordonner les détails d'exécution et surtout d'en établir le coût, nous ont communiqué leur avis. Chacun d'entre eux a exécuté sa tâche par des moyens variés. Notre but est de formuler une synthèse de ces essais et d'en dégager des conclusions.